

Janvier 2015

Travaux de révision de la Norme biologique canadienne

Un scrutin en février pour valider les recommandations adoptées par le Comité technique sur l'agriculture biologique de l'ONGC

L'Office des normes générales du Canada prépare la version de la Norme biologique canadienne* qui inclura toutes les modifications recommandées par le Comité technique sur l'agriculture biologique de l'ONGC (CT) au cours des trois réunions tenues depuis le lancement des travaux de révision afin de les soumettre au scrutin en février 2015. Ce premier scrutin est un point tournant : plus de 250 modifications seront analysées et idéalement bien reçues par les membres votants du CT.

Après ce scrutin, les groupes de travail responsables de soumettre des recommandations au CT analyseront les votes négatifs issus par les membres votants afin de déterminer s'ils sont basés sur une argumentation valide. Si tel est le cas, de nouvelles recommandations pourraient être soumises au CT qui se réunira à nouveau en mai 2015 afin de résoudre tous les votes négatifs et évaluer les dernières demandes de modification potentiellement soumises par le secteur.

L'ordre du jour de la réunion de mai du CT inclura également la présentation des normes aquacole et agricole biologiques fusionnées (32.310 , 32.311, 32.312). Un groupe de travail, le GT Agri-aqua, se réunit déjà pour déterminer comment fusionner harmonieusement ces normes de production alimentaire.

Deux présidents, Rochelle Eisen, représentant le secteur agricole, et Tim Rundle, du secteur aquacole, dirigent ce groupe composé des exploitants des secteurs agricole et aquacole, et créé grâce au soutien financier de Pêches et Océans Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et du secteur aquacole.

Après la rencontre de mai, la norme biologique fusionnée sera à nouveau soumise au vote des membres du CT et à un examen public. L'ONGC espère que cette norme biologique fusionnée sera bien accueillie par la communauté biologique, ce qui permettrait de publier la norme révisée vers la fin de l'été 2015.

Si la section agricole est bien accueillie mais que la section aquacole de la norme fusionnée fait l'objet de nombreux votes et commentaires négatifs, l'ONGC pourrait ne publier que la norme agricole, laquelle serait amendée ultérieurement pour inclure la section aquacole.

Calendrier des travaux	
Février 2015	Premier scrutin pour les membres votants de CT
Mars-avril 2015	Les groupes de travail sont de retour au travail pour compiler et analyser les résultats du scrutin et préparer la version de la norme agricole-aquacole fusionnée (norme agri-aqua).
Mai 2015	Rencontre du CT – pour adresser les votes négatifs et analyser la norme agri-aqua fusionnée
Juin 2015	La norme agri-aqua fusionnée soumise au scrutin et à l'examen public
Juillet 2015	Analyse des votes et commentaires négatifs par les groupes de travail. Rencontre du CT si nécessaire (par téléconférence)
Été 2015	Publication de la norme révisée – soit la norme agri-aqua fusionnée, <u>ou</u> la norme agricole seulement si la section aquacole suscite de nombreux commentaires ou votes négatifs

***Note:** La FBC publiera sous peu la version de la norme révisée qui sera soumise au scrutin de février afin d'informer le secteur biologique canadien. Veuillez toutefois noter que l'examen public n'est prévu qu'en juin 2015.

Après le Québec, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick Le gouvernement de la C.-B. projette de réglementer le commerce biologique intra-provincial

«Nous allons renforcer les normes et la réputation des produits biologiques de la C.-B. en réglementant l'utilisation de l'appellation biologique et en aidant les agriculteurs qui veulent produire des produits biologiques à le faire » a déclaré le ministre de l'agriculture de la Colombie-Britannique, Norm Letnick.

Bonne nouvelle pour l'industrie biologique canadienne: le gouvernement de la C.-B. « entreprend d'éradiquer les fausses appellations biologiques faites par des agriculteurs qui ne sont pas certifiés part un tiers ».

Le ministre de l'Agriculture consulte le secteur biologique afin de développer une triple approche pour sensibiliser le public et renforcer la renommée des produits biologiques de la Colombie-Britannique localement, à travers le Canada et de par le monde.

Les consultations porteront sur la réglementation de l'appellation « biologique », le développement des stratégies de transition pour soutenir les agriculteurs qui veulent devenir certifiés, la création d'une stratégie et de programmes de développement des marchés, et la création d'une marque de commerce pour mettre en marché les aliments biologiques britanno-colombiens.



Le changement proposé exigera que tous les produits étiquetés comme « biologiques » en C.-B. soient certifiés dans le cadre d'un programme de certification provincial ou national. Les opérateurs qui ne vendent leurs produits qu'en C.-B. devront être certifiés dans le cadre d'un programme provincial. Les produits de la C.-B. vendus hors de la province ou dans d'autres pays devront être certifiés par un organisme de certification accrédité par le gouvernement fédéral, comme ils le sont présentement.

Le programme de certification provincial sera basé sur la même norme que le programme national, avec des tenues de registres et une documentation rationalisées.

Pour en savoir davantage (en anglais seulement)

<http://www.newsroom.gov.bc.ca/2015/01/plans-underway-to-grow-bc-organic-sector.html>

et:

<http://www.timescolonist.com/news/local/b-c-to-weed-out-false-organic-produce-claims-1.1741835#sthash.mDezVfve.dpuf>

Un nouveau départ pour le Saskatchewan Organic Directorate l'association de l'industrie biologique de la Saskatchewan

Les membres du [Saskatchewan Organic Directorate](#) (SOD) se sont rencontrés le 19 janvier pour se pencher sur l'avenir de l'organisation. Les membres ont adopté unanimement de nouveaux règlements qui résulteront en l'adoption d'un nouveau nom, une nouvelle structure pour le statut de membres et un nouveau modèle de financement.

SaskOrganics est le nouveau nom de cette association de l'industrie revitalisée. À partir de maintenant, toute personne vivant en Saskatchewan dont les produits biologiques sont certifiés deviendra membre sans qu'elle ait à cotiser des frais. En intégrant tous les exploitants certifiés biologiques, SaskOrganics pourra mieux remplir sa mission de promoteur du développement d'une communauté biologique durable et active en soutenant la recherche, le développement des marchés et la communication. Comme solution de remplacement au modèle de financement par prélèvement de cotisations, SaskOrganics travaille de concert avec Organic Alberta, la Manitoba Organic Alliance et les partenaires

de l'industrie biologique pour établir un mécanisme de financement plus durable – soit le Fond de développement biologique des Prairies (FDBP) – pour l'industrie biologique des Prairies.



Garry K. Johnson, le président de SaskOrganics, a commenté que “ces changements indiquent un nouveau départ pour l'association de l'industrie biologique. L'industrie biologique reconnaît le besoin de s'unifier et de collaborer, depuis le producteur jusqu'au consommateur, et à tous les échelons intermédiaires. La demande pour les produits biologiques de la Saskatchewan se maintient et le secteur est voué à la croissance.

SaskOrganics s'engage à jouer un rôle de premier plan pour l'avenir de l'agriculture biologique de la Saskatchewan. »

Le Blogue de la FBC

Être ou ne pas être certifié

La solution pour les petites entreprises agricoles

VISITEZ LE [BLOGUE DE LA FBC](#) POUR LAISSER VOTRE COMMENTAIRE



L'hiver est propice à l'étude

Mieux connaître la Norme biologique canadienne

[ACORN](#) présente des experts canadiens qui animeront trois webinaires sur la Norme biologique canadienne pouvant intéresser toute personne désireuse de mieux comprendre la NBC.

(en Anglais seulement)

Part 1 - *Tuesday, February 3 - Organic Crop Production* - 8pm AST with **Rochelle Eisen** B.Sc.(agr), P.Ag - Resilient Solutions Consulting

Part 2 - *Tuesday, February 10 - Organic Livestock* - 8pm AST with **Anne Macey** - co-author COG's Organic Livestock Handbook

Part 3 - Tuesday, February 17 - Organic Processing and Labelling - 8pm AST with Kelly Monaghan - Ash Street Organics

Gratuit pour les membres d'ACORN - 10 \$ pour les non-membres.
Contactez Tara Scott – coordonnatrice de la conversion biologique d' ACORN -
transition@acornorganic.org



www.federationbiologique.ca

info@organicfederation.ca